

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE

Etablissement public sous tutelle
du Ministère de la culture & de la communication
184 avenue de Luminy - Case 924
13288 Marseille Cedex 9
www.marseille.archi.fr

Cahier des Clauses Techniques Particulières C.C.T.P.

Objet : Assistance dans le choix et le dessin du mobilier du futur Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires (I.M.V.T.) ; ouvrage public d'enseignement supérieur dont la maîtrise d'ouvrage relève du Ministère de la Culture ayant confié mandat à l'O.P.P.I.C. (Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture <http://www.oppic.fr/>)

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

en application du code de la commande publique issu de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative (Articles L. 2123-1) et du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire (articles R-2123-1 - R 2123-4 – R 2123-5 – R 2131-12) publié au JORF n° 0281 du 05 décembre 2018.

Date limite de remise des réponses : 7 juin 2021 à 12 heures.

Contacts : Nathalie MAKHLOUFI (Service financier et des achats)

Ce document comporte 3 pages y compris la page de garde.

Référence du marché : **SVC-TRN-123**

CHAPITRE 1 : CLAUSES ADMINISTRATIVES

Article 1 : Objet

Le présent marché a pour objet **l'assistance dans le choix et le dessin de mobilier pour le futur I.M.V.T.**

Il se décompose en deux missions :

- mission de conception avec chiffrage et prototypage
- mission d'accompagnement dans le choix du mobilier.

Article 2 : Lots

Le marché ne comporte pas de lots.

Article 3 : Forme et durée du marché

Il est passé selon une procédure adaptée (articles L. 2123-1 et articles R-2123-1 - R 2123-4 – R 2123-5 – R 2131-12) en application du code de la commande publique (publié au Journal officiel n°0281 du 5 décembre 2018 et entré en vigueur le 1^{er} avril 2019).

La durée du marché est d'un **(1) an** à compter de sa notification. Il est reconductible **trois (3)** fois par décision tacite sans que sa durée totale ne puisse excéder **quatre (4)** années.

La période de reconduction commence à la date anniversaire de la notification du marché.

L'ENSA Marseille pourra recourir à la négociation en en se réservant toutefois la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation (art R2123-5).

CHAPITRE 2 : CLAUSES TECHNIQUES

Les besoins en mobilier pour l'I.M.V.T. seront pris en charge par chaque école (I.U.A.R. dépendant d'Aix Marseille Université, Ecole nationale supérieure du Paysage de Versailles (antenne marseillaise) et ENSA Marseille. L'ENSA Marseille souhaite dès à présent engager une mission de conception d'un mobilier spécifique et d'accompagnement du choix de mobilier, selon les espaces.

Il est proposé de traiter, dans le cadre de cette consultation, **les espaces communs aux trois écoles.**

La définition des besoins par espace est en cours.

Certains mobiliers seront récupérés de l'ancienne école (fauteuils de bureaux individuels, lots de chaises, quelques tables...) mais cela restera marginal au vu de l'état de vétusté du mobilier actuel. L'état des lieux du mobilier de l'école est en cours.

I - Mission de conception / chiffrage et prototypage

Pour certains espaces et usages, l'ENSA Marseille souhaite privilégier la conception d'un mobilier spécifique à l'IMVT, soit pour des questions de cohérence architecturale, soit pour répondre à des usages très spécifiques à l'ENSA Marseille, en particulier dans les ateliers.

Espaces concernés par cette consultation :

- Salle des thèses : table et rangements,

- Ateliers relevant de l'ENSA Marseille : tables de travail se transformant en cimaises,
- Bureaux de l'administration et de la recherche : rangements le long des cloisons séparatives ;

Cette mission s'étendrait de la conception de ce mobilier (de l'esquisse aux plans d'exécution et descriptif), aux réunions avec les utilisateurs et l'O.P.P.I.C., jusqu'à la mise en fabrication de prototypes et du chiffrage détaillé en vue de la réalisation qui ne concerne pas la présente consultation.

II Mission d'accompagnement dans le choix du mobilier

Il s'agit d'assister l'ENSA Marseille dans le choix d'un mobilier adapté à ses usages et besoins.

Autres espaces concernés par cette consultation :

- Les vastes espaces de travail des chercheurs,
- Les bureaux et chaises des espaces de l'administration,
- Chaises des ateliers divers (voir si réglables en hauteur selon les tables),
- Etagères, chaises, tables, fauteuils de la bibliothèque,
- Tables et chaises de la cafétéria (ou récupération du mobilier actuel/non défini),
- Salle des professeurs

Cette mission concomitante à celle de conception intégrerait la recherche et la proposition de mobilier, les réunions avec les utilisateurs et l'O.P.P.I.C. et la restitution d'un livrable permettant de passer facilement les commandes.

Dans le cadre de cette mission, l'ENSA Marseille est attentive à l'impact environnemental des choix de conception, de matériaux, de mise en œuvre et également de choix du mobilier. Si l'adaptation à l'usage spécifique du mobilier est bien sûr recherchée prioritairement, l'impact environnemental et économique des propositions sera particulièrement pris en compte par l'ENSA Marseille.

Pour mémoire, voici la liste du mobilier prévu au programme de l'OPPIC et qui sera donc livré avec le bâtiment :

- Les étagères de rangement dans les ateliers simple et double hauteur,
- Les casiers le long du noyau des ateliers côté place Jules Guesde,
- La banque d'accueil dans le hall principal,
- La banque d'accueil dans la cafétéria,
- La banque d'accueil dans la bibliothèque et les autres éléments listés au programme (automate de prêt, panneau d'affichage, boîte de retours de prêts, placard mural repro) mais pas de compactus,
- Le gril technique dans le forum,
- Tableau triptyque émaillé blanc, système d'accroche du projecteur et écran escamotable (mais pas de matériel de projection ni de tableau triptyque),
- Plan de travail dans les ateliers de maintenance type établi.

Ne sont pas pris en charge par l'OPPIC :

- Chaises, tables et rangements des bureaux de l'administration et de la recherche.
- Chaises et tables des ateliers et différents espaces d'enseignements,
- Chaises, tables et étagères de la bibliothèque,
- Mobilier de la cafétéria et de l'espace vie étudiante,
- Les équipements de l'atelier maquette.